



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : préfectures

Question écrite n° 2731

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le devenir de la sous-préfecture de Limoux. L'annonce, le 9 Juillet 2012, de la possible fermeture d'un certain nombre de sous-préfectures a suscité un très vif émoi au sein de la population de la Haute Vallée de l'Aude inquiète de l'éventuelle disparition de la sous-préfecture de Limoux. Ce territoire, après avoir vu disparaître les unes après les autres ses activités industrielles traditionnelles, a subi de plein fouet les effets de la RGPP qui s'est traduite par le recul de l'ensemble des services publics : disparition du tribunal d'instance, fermeture du service des douanes, fermetures de nombreuses écoles rurales, de bureaux de poste, de perceptions. La disparition de la sous-préfecture de Limoux, véritable pivot de la vie locale, constituerait un nouveau coup dur pour ce territoire alors même que des perspectives de développement se précisent chaque jour à la faveur du dynamisme de la démographie que connaît l'ensemble de la région depuis quelques années. Il lui demande de bien vouloir lui apporter l'assurance du maintien de la sous-préfecture de Limoux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2731

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4670

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)